

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.05.2016 Numéro de version 13 Révision: 17.05.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit SAVEMIX 2002 (BV)

 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Additif pour le béton/mortier
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Schomburg Lux S.à.r.l.

23 Potaschberg

L - 6776 Grevenmacher

Luxemburg

Tel.: 00352 719 853

E-Mail: info@schomburg.lu

· Service chargé des renseignements : Département " sécurité des produits "

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description : Solution aqueuse à base de naphtalène et de Lignosulfonate
- · Composants contribuant aux dangers:

9016-45-9 NONYLPHENOLPOLYGLYKOLETHER

2,5-10%

Page: 1/7

Aquatic Chronic 2, H411; **(!)** Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319

·SVHC

Le produit contient une substance à une concentration> = 0.1% p / p, qui est inscrite sur la liste des candidats conformément à l'article 59 (1, 10) du Règlement REACH CE n ° 1907/2006: Non .. nonylphénol CAS , 9016-45-9

· Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

FR

Page : 2/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 17.05.2016 Numéro de version 13 Révision: 17.05.2016

Nom du produit SAVEMIX 2002 (BV)

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- 4.1 Description des premiers secours
- · Indications générales : Autoprotection du secouriste d'urgence
- · après inhalation:

Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.

après contact avec la peau :

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

laver avec de l'eau et du savon

- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- après ingestion:

Faire boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin. Présenter l'emballage ou l'étiquette au médecin consulté.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
- · Autres indications

Le plan de sécurité du site est à respecter.

Contient des combinaisons contenant des époxys. Suivre les consignes du producteur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Mettre les personnes en sécurité.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Tenir hors de portée des enfants.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 3)

Page : 3/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 17.05.2016 Numéro de version 13 Révision: 17.05.2016

Nom du produit SAVEMIX 2002 (BV)

(suite de la page 2)

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun :

Veuillez considérer les VCI - concepts pour les stockages en commun des produits chimiques.

- · Autres indications sur les conditions de stockage : néant
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Prévoir un endroit pour se laver dans le périmètre de travail.

Prévoir une douche pour les yeux ou du spray pour les yeux.

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel :
- · Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter le contact avec les yeux et la peau. Les vêtements qui ont été fortement salis sont à changer.

- · Protection respiratoire : non nécessaire.
- · Protection des mains : Utiliser des gants en nitrile, en caoutchouc Butyl.
- · Matériau des gants Caoutchouc butylique II R : Epaisseur ≥ 0,5 mm; Temps de rupture ≥ 480 min
- · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- · Protection des yeux : Lunettes de protection.
- · Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales.
- · Aspect:

Forme : liquide Couleur : brun

Odeur : caractéristiqueSeuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH à 20 °C: 7,8

· Modification d'état

Point de fusion :non déterminéPoint d'ébullition :non déterminé

· Point d'éclair : non applicable

· Inflammabilité (solide, gazeux) : Non applicable.

· Température d'inflammation :

Température de décomposition : Non déterminé.

(suite page 4)

Page : 4/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.05.2016 Numéro de version 13 Révision: 17.05.2016

Nom du produit SAVEMIX 2002 (BV)

	(suite de la page
· Auto-imflammabilitité :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosivité :	
inférieure :	Non déterminé.
supérieure :	Non déterminé.
· Pression de vapeur :	Non déterminé.
· Densité à 20 °C:	1,13 g/cm ³
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur.	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau :	Mélangeable
· Coefficient de partage (n-octanol/	(eau): Non déterminé.
· Viscosité :	
dynamique :	Non déterminé.
cinématique :	Non déterminé.
9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique / conditions à éviter :

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

8061-51-6 Hansa NA 50-5

Oral LD50 >2000 mg/kg (Rat)

9016-45-9 NONYLPHENOLPOLYGLYKOLETHER

Oral LD50 >2000 mg/kg (RAT)

68891-38-3 l'alcool acide gras C12/14- E0-sulfate, sel de sodium

Oral LD50 >2000 mg/kg (Rat)

- · Effet primaire d'irritation : Pas d'effet d'irritation.
- de la peau :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Sensibilisation:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)

Page : 5/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 17.05.2016 Numéro de version 13 Révision: 17.05.2016

Nom du produit SAVEMIX 2002 (BV)

(suite de la page 4)

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

• Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

• Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique :

8061-51-6 Hansa NA 50-5

LD50 >100 mg/l (Goldorfe)

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

Remise à des entreprises de traitement de déchets agréées.

Catalogue européen des déchets

16 00 00 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE

16 07 00 déchets provenant du nettoyage de cuves et fûts de stockage et de transport (sauf chapitres 05 et 13)

16 07 08 déchets contenant des hydrocarbures

- · Emballages non nettoyés :
- · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU
- · ADR, ADN, IMDG, IATA

néant

néant

- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · ADR, ADN, IMDG, IATA

(suite page 6)

Page : 6/7

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Numéro de version 13 Révision: 17.05.2016 Date d'impression: 17.05.2016

Nom du produit SAVEMIX 2002 (BV)

(suite de la page 5) · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe néant · 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA néant 14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin: Non · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable. · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable. · Indications complémentaires de transport : Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus · "Règlement type" de l'ONU:

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

néant

Prescriptions nationales :

Le produit est soumis à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de l'ordonnance sur les produits dangereux.

· Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant La classification du danger pour l'eau a été établie selon les prescriptions du VwVwS. Selon les données des matières premières selon le schéma pour la détermination d'une WGK mélangé.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Contact : Stéphanie Hordebise

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised \dot{S} ystem of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic SVHC: Substances of Very High Concern vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

(suite page 7)

Page : 7/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Numéro de version 13 Révision: 17.05.2016

Nom du produit SAVEMIX 2002 (BV)

Date d'impression: 17.05.2016

Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2 Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3 · * Données modifiées par rapport à la version précédente

(suite de la page 6)